



ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

Compte-rendu du conseil d'école du 23 juin 2023

Lieu : Ecole de Venise

Début de la séance : 18h

Membres présents :

Mmes KOPF, SCHOENAUER, MARCHAND, MAUJEAN, DEVAUX, CHAMOULAUD, SENECHAL (enseignantes)

Mmes TISSOT C, TISSOT F, CROUVEZIER, GILLET, JEAN, JANEY, MOUTENET et MM. ATTARD, SAUDEAU, MARCHAND (représentant.e.s de parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école intercommunale)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école intercommunale)

(Mme JANEY, représentante de parents d'élèves suppléante, est également présente en qualité de présidente de l'APE).

Membres excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mme SENSI (directrice d'école)

Mmes SAGE, PREVITALI, GENDRE, BARBIER (enseignantes)

Mmes DUMAS, MEYNADIER et M. SADOULET (représentant.e.s de parents d'élèves),

Mmes SAUVAGEOT, HERVÉ et GERDY (Atsem),

M.CHARPIOT (Directeur Francas)

Mmes AL-AABQARY-GENESTIER et BICHET (Rased),

Mme HUSY (AESH)

Secrétaires de séance : Mmes CHAMOULAUD et GILLET.

ORDRE DU JOUR :

- Effectifs rentrée 2023 et équipe éducative,
- Suivi des élèves,
- Sécurité,
- Budget et Travaux,
- Bilan des coopératives scolaires,
- Projets pédagogiques,
- Divers : APE et questions écrites des parents.

1. EFFECTIFS RENTRÉE 2023 et ÉQUIPE ÉDUCATIVE :

Les changements dans l'équipe cette année :

- Reprise à temps plein de Mme Chamoulaud (CM2) jusqu'alors à 75%,
- En attente : nous ne savons pas si c'est Mme Previtali qui complétera l'an prochain la décharge de direction et les temps partiels, idem pour Mme Gendre,
- Mme Devaux sera désormais à 75% dans l'école et 25% en décharge syndicale
- Départ en retraite de l'ATSEM Sylvie Hervé en janvier 2024
Questionnement Patrick Vuillier quant à son remplacement. Réponse : Ce sera Morgane si elle réussit son concours mais il a déjà plusieurs CV sur son bureau si jamais ce n'est pas le cas. De toutes façons, nous resterons avec 3 ATSEM.
- Départ en retraite de Mme Paumé (remplacée par Maxime Gerdy pour l'instant)
- Maryline augmentera son temps de travail à 35h et effectuera l'entretien des locaux de Vieilley

Effectifs prévus pour la rentrée :

	Année scolaire 2022-2023 Effectifs actuels	Année scolaire 2023-2024 Prévisions juin 2023	Remarques
PS	16	22 (à 25 ?)	A ce jour 22 petits officiellement inscrits
MS	31	15	1 départ
GS	26	30	2 départs – 1 arrivée
CP	25	24	2 départs
CE1	22	24	1 départ
CE2	38	21	1 départ
CM1	33	38	
CM2	25	32	1 départ
Total	216	206	

Départ de 25 CM2, 22 petits officiellement inscrits (22 inscrits, 3 en attente ?).

Arrivée d'un élève en GS, départs de 8 élèves imprévus (déménagements), annoncés tardivement pour la plupart.

Pour la rentrée prochaine, l'école comptera donc 206 élèves répartis dans 9 classes contre 218 en début d'année.

Les effectifs sont en baisse suite à de nombreux départs non compensés par des arrivées. L'école pourrait faire partie des mesures de carte scolaire l'an prochain (fermeture).

ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

La structure pédagogique retenue pour l'année prochaine :

Nom de l'enseignant	Temps partiels (quotité)										
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
Emilie Devaux	75%	22									22
Anne-Claire Maujean	75%		15	7							22
Alicia Sensi	50% + 50%			23							23
Joëlle Kopf	100%				24						24
Stéphanie Schoenau	100%					24					24
Fanny Marchand	100%						21				21
Anne-Françoise Barb	100%							24			24
Nathalie Senechal	75%							14	8		22
Edwige Chamoulaud	100%								24		24

Rappel : Les critères pris en compte pour **la répartition des élèves dans les classes sont en premier lieu pédagogiques** (notamment maintien de la mixité et de l'hétérogénéité des classes). Elle relève de la décision de l'équipe enseignante. Aucune répartition pédagogique ne sera définitive avant la pré-rentrée. Des inscriptions et départs en cours d'été peuvent nous amener à apporter des modifications. Les répartitions des élèves dans les classes seront donc diffusées aux familles le soir de la pré-rentrée via le blog de l'école.

Le départ des CM2 - Visite du collège le 8 juin matin.

Enseignantes de CM2 : la visite s'est bien déroulée, les élèves qui étaient plein d'appréhension sont repartis rassurés. Programme : visite du collège menée par des élèves de 6^{ème}, questions-réponses au CDI animées par le principal du collège Mr Lucas, visite d'une salle de classe et rencontre avec une professeure de français.

2. SUIVI DES ELEVES et plan pHARe :

Bilan des interventions de Madeleine Genestier (enseignante spécialisée Rased) :

Prise en charge par petits groupes : 21 élèves concernés au cours de l'année. Suivi en maths ou français. Elèves de la GS au CE2. Pas de prise en charge cette année en CM1 et CM2, car l'inspection académique donne la priorité aux élèves de la GS (préparation à l'entrée au CP) et cycle 2 (CP à CE2)

Avancement Plan pHARe :

- Mise en place d'un questionnaire « climat scolaire » à destination des élèves à partir du CE1/CE2. Le questionnaire – numérique - sera soumis aux élèves à la fin du 1^{er} trimestre. Le questionnaire a été élaboré par l'équipe enseignante.
- Intervention des gendarmes de la *Maison de la Protection des Familles* lundi 22 mai dans les classes de CM1 et CM2 de Venise : ce que dit la loi, quels sont les droits et devoirs de chacun, quels sont les différents types d'infractions, importance de se confier aux adultes, de libérer la parole (victimes mais aussi témoins), etc

ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

- Intervention de la psychologue scolaire auprès des élèves de CM de Venise dans le cadre de la prévention du harcèlement scolaire :

La parole est laissée aux enseignantes de CM concernant les interventions des gendarmes et de la psychologue scolaire :

- Intervention des gendarmes très pertinente et marquante pour les élèves, l'accent étant mis sur la responsabilisation de leurs faits et gestes.
- Ateliers avec la psychologue et sa stagiaire intéressants car la parole se délie plus facilement en petits groupes.

Questionnement d'un parent d'élève :

- la venue des gendarmes peut-elle être programmée systématiquement chaque année ?
Réponse : Ils sont venus suite à une situation de harcèlement au sein même de l'école et ont un emploi du temps bien chargé... Ce n'est pas sûr qu'ils puissent revenir.

Mme Devaux précise que la venue des gendarmes n'est pas la seule action menée. Toutes les classes ont participé à la journée « Non au harcèlement » en novembre dans le cadre de la prévention. D'autres actions de prévention seront à réfléchir dans le cadre du programme PHARe.

3. SECURITE :

- Visite conseil de l'assistante de prévention de Mme Karine Tillier puis rencontre avec M. Vuillier, Mme Leroy (vice-présidente), le maire de Venise, l'adjoint au maire, un pompier volontaire.

- Entreprise SOCOTEC : rapport de sécurité aire de jeux de Bonnay, maintenance à faire (à la charge du syndicat scolaire).

La parole est laissée à M. Vuillier : Socotec a prodigué des conseils d'entretien mais les jeux peuvent être utilisés. Des travaux seront réalisés prochainement (pas de date donnée).

La directrice ne dispose pas de tous les rapports de sécurité. L'école est dans l'obligation de les avoir. Une demande écrite avait été envoyée à M. Vuillier. M. Vuillier confirme qu'il dispose des rapports.

- Sortie des élèves de Vieilley : trajet de l'école à l'arrêt de bus

Mme Marchand explique que les enseignantes en accompagnant à l'arrêt de bus engagent leur responsabilité personnelle et ne sont pas couvertes par l'Education Nationale (hors établissement et hors temps scolaire). Les élèves ne seront donc plus accompagnés dès la rentrée de septembre. M. Vuillier rappelle qu'en effet, les enseignantes ne sont pas responsables à ce moment-là et ne sont pas obligés d'accompagner les élèves.

Questionnement passage piéton devant école de Venise : le bus se place au milieu de la route quand il s'arrête côté opposé à l'école, sinon arrêt de bus.

Enseignantes de Venise : un chauffeur a déjà refusé de se mettre au milieu de la chaussée car il n'a pas le droit de le faire. M. Vuillier leur répond qu'elles peuvent demander à Mr Jean de faire le passage piéton : il est davantage question que M. Vuillier se rapproche lui-même de la mairie pour en faire la demande.



ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

- Problème de comportement dans les transports : demande d'intervention de GBM (organisateur des transports). Une charte de bonne conduite devrait être mise en place l'année prochaine. Elle sera à signer par les parents. En cas de non-respect de la charte des sanctions pourraient être prises par GBM : exclusion.

La directrice ne peut prendre de décisions telles que des mesures de sanction à l'égard des élèves pour des faits qui se déroulent en dehors du cadre scolaire.

La directrice est chargée d'alerter le syndicat (qui a son tour prend contact auprès de GBM) et d'informer les familles des élèves (harceleurs ou victimes), d'informer les représentants de parents d'élèves...

L'équipe éducative est également chargée de la prévention du harcèlement (plan PHARe).

4. BUDGETS et TRAVAUX

La parole est donnée à M. VUILLIER :

- El budget est maintenu : 42 € par élève pour les fournitures + 23 € pour les sorties
- Informatique : budget de 3000€ maintenu chaque année, La directrice peut effectuer le remplacement des ordinateurs nécessaires et autres achats si besoin avec l'enveloppe.
- Changement des fenêtres à Vieilley et remise en état des cadres de fenêtres
- Pose de porte-manteaux supplémentaires
- Venise : rénovation des toilettes : peinture, changement lavabo et robinet, changement des WC
- Inscriptions transport scolaire : tous les enfants seront automatiquement inscrits aux transports scolaires même s'ils ne prennent pas le bus

Point finances :

Règlement des factures pour les transports MBFC.

Natation : à prévoir pour l'an prochain des transports supplémentaires car 30 GS et 33 CM2 iront à la piscine

M. Vuiller indique que l'enveloppe budgétaire pour la piscine restera la même l'année prochaine soit 4000 euros et que par conséquent, ça ne sera malheureusement pas possible de payer 2 cars et de prendre en charge le coût des entrées et des maîtres-nageurs pour autant d'élèves. Il faudra peut-être réduire le nombre de séances, faire parvenir à M VUILLER un devis pour 2 bus et nombres d'entrée.

- *Le cumulus de Vieilley va être remplacé (problème d'eau chaude) par un plus petit.*

5. BILANS DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Les enseignantes responsables de la coopérative scolaire de chaque site – Mmes DEVAUX, et SCHOENAUER - présentent les comptes arrêtés à la date du conseil d'école. **Cf annexes 1 et 2.** *Les comptes de Venise n'ont pas encore été mis à jour (séjour Paris). Ils seront consultable sur demande en septembre.*

Pour rappel, la cotisation demandée aux familles est facultative, elle s'élève à 13 € par élève ou pour les fratries, 10 € par élève à partir du 3^e enfant. Cette somme sert à financer les projets de l'année scolaire : petit matériel de la classe et sorties.

M. Vuillier trouve que la cotisation demandée n'est pas très élevée.

Mme Devaux rappelle que la cotisation demandée aux familles n'est pas le seul apport financier de la coopérative scolaire. Le syndicat scolaire finance également la coopérative scolaire : 23€ par élève par an (ce qui n'est pas le cas de toutes les communes). L'APE subventionne également les sorties à hauteur de 18€ par an par élève sur demande.

Pour l'équipe il n'est donc pas nécessaire d'augmenter la cotisation demandée aux familles.

6. PROJETS PÉDAGOGIQUES

De Mars à Juin :

CLASSES CONCERNEES	SORTIES PEDAGOGIQUES
GS et CM2	Natation au centre Croppet cycle de 7 séances (mars à mai) - aisance aquatique pour les GS - apprendre à nager pour les CM2
PS/MS x2,	Cinéma Mégarama (5 courts-métrages) Exposition du livre Elu Journée aux Salines Royales d'Arc et Senans (atelier compost, visite des jardins avec jeu de piste)
GS et GS/CP	- Spectacle proposé par Les2Scenes - Visite du Musée des Maisons Comtoises avec atelier Jardin des Sens pour les GS et atelier Fabrication du pain pour les CP - Musée des Beaux Arts – partie Egypte ancienne et atelier moulage
GS/CP CP/CE1 CE1/CE2	- Spectacle JMF (concert au support audio-visuel)
CP/CE1 CE1/CE2	Dans le cadre de l'USEP : - Randonnée urbaine - Gym - Athlétisme

ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

	Atelier Pasteur à Dole
CM1 et CM2	Projet Beat Box : 7 séances avec Buzz En Son (avec Aurélien Grangeret et Raphaël Bartier) Participation à la « Dictée francophone » Fête du court métrage (diffusion et travail autour de 4 courts-métrages présentés en classe)
CM2	Participation au concours de dessin de presse de l'académie de Besançon : les 2 lauréats Noah Orts (1 ^{er}) et Robin Grandjean (2 ^{ème}) ont pu assister à la cérémonie de remise des prix au rectorat avec leur maîtresse
CE2/CM1 CM1 CM2	Séjour de 2 jours à Paris

- Spectacle des maternelles le 2 juin
- Fête de l'école organisée par l'APE le 30 juin

Projets pour 2023 2024 :

PROJET JARDIN (cf annexe 3)

Souhait des enseignantes de Bonnay de mettre en place un carré potager, présentation d'un projet jardinage qui inclurait les francas, les parents et retraités volontaires, ainsi que la mise en place de composteurs à Bonnay et Vieilley (obligatoire dès 2024).

Questionnement : Est-ce envisageable à l'automne 2023 ?

Réponse de M Vuillier : refus pour l'instant.

M. Vuillier prend malgré tout le projet (format papier) pour le présenter au conseil municipal mais donne une réponse ferme et négative pour l'année à venir.

Un membre du conseil municipal de Bonnay s'y oppose fermement et c'est la mairie qui doit donner son aval. Refus car des carrés potagers avaient déjà été réalisés il y a 15 ans puis abandonnés quelques années après.

Refus catégorique pour les composteurs car cela attire les bêtes.

Mme Devaux rappelle que la commune avait demandé la participation des enfants à la plantation d'arbres dans le verger de Bonnay, souhaitant que les enfants participent à un projet collectif écologique initié par la commune. Elle fait donc remarquer l'incohérence d'un tel refus.

Même questionnement des parents d'élèves élus.

PLANTATION D'ARBRES

Demande de plantation d'arbres à Vieilley pour faire de l'ombre dans l'espace scolaire (envisageable à l'automne, coût OK)

Réponse de M. Vuillier : ce n'est pas d'actualité pour le moment, élaboration d'un projet pour la confection d'un espace intergénérationnel en cours type « city parc ».



ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

Les parents d'élève militent fermement pour la plantation de ces arbres et ne comprennent pas pourquoi il faut attendre l'autre projet. Mme LEROY prend note et va en parler au conseil municipal de Vieilley.

7. DIVERS

Questions écrites des parents : aucune

Intervention de la présidente de l'APE : Mme Janey remercie les enseignantes pour leurs projets et indique qu'il ne faut pas hésiter à les solliciter à nouveau en cas de besoin.

Fin de la séance à 21h

Secrétaires de séance
Mme CHAMOULAUD et Mme GILLET

La directrice
Mme SENSI

ÉCOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

Annexe 1 – Compte coopérative scolaire de Bonnay – Mme Devaux

Bilan de la coopérative scolaire de Bonnay (juin 2023)

Voir tableau du cahier de comptabilité joint : solde de 2500,83 euros au 31-05-23

Paiements à effectuer avant le bilan de septembre 2023:

- Entrées au cinéma Le petit monde de Léo classe 1 et 2 : - 88
Bus pour le cinéma : - 160
- Entrées Saline royale classes 1 et 2 : - 188
Bus : - 440
- Bus pour l'exposition du Livre Elu classe 1 et 2 : - 180
- Entrées aux Maisons comtoises classes 3 et 4 : - 444,50
Bus : - 350
- Entrées spectacle Anima classe 3 et 4 : - 210
Bus : - 160
- Musée des Beaux arts classe 4 : - 34
Bus : - 160
- Bus pour le Musée des Beaux arts classe 3 : - 160
- Entrées JMF classe 4 : - 132
Bus : - 107
- Bonbons et serviettes pour la fête du 2/05 : - 23,78
- Subventions APE classes 3 et 4 : + 774 (18 euros par élèves)

Total : 2063,28

- Paiement du photographe et bénéfice à entrer (montant non déterminé à ce jour)

Restera pour bilan fin septembre : 437, 55 euros

- Cotisation et assurance OCCE **en septembre** : environ - 250

Achats prévisionnels pour l'école, durant l'été ou à la rentrée: ballons pour la cour, verres écologiques réutilisables pour les fêtes/rencontres avec les parents, classeurs PEAC des PS, matériel de sport pour les 4 classes, outils jardinage ?

ECOLE INTERCOMMUNALE
BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE
ecole.vieilley@ac-besancon.fr
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

Annexe 2 – Compte coopérative scolaire de Bonnay – Mme Schoneauer

Bilan coopérative Vieilley_ Comptes arrêtés au 31 mai 2023

Solde au 1/09/2022 : 1659,27 €

	Entrées	Sorties
Petites fournitures/ jardin/ livres/ fêtes		477,84
Participation COOP parents	531	
Sorties (bus et entrées)		1378,56
Frais de tenue de compte		16,18
Subvention syndicat scolaire	769	
Cotisation OCCE		181,25

Solde au 31 mai 2023 : 905,44€

Annexe 3 – présentation du projet jardinage

**Projet de jardinage à
l'école
Bonnay et Vieilley**



Projet sur Bonnay, cycle 1 :

Domaines de compétences : découvrir le vivant - agir et s'exprimer avec son corps - mobiliser le langage - citoyenneté

Objectifs pédagogiques : découvrir les outils du jardin, les utiliser - mettre en place un composteur (en lien avec la cantine) - réfléchir à l'emplacement des carrés de jardin et faire une demande auprès du syndicat - faire des semis et suivre leur évolution - entretenir les carrés au fil des saisons - travailler ensemble/coopérer sur un projet pérenne - être sensibilisé au développement durable et à l'écologie (notamment à l'utilisation de l'eau)

Projet sur Vieilley, cycle 2 :

Domaines de compétences : manifestations de la vie végétale - diversité du vivant et des milieux - agir et s'exprimer avec son corps - biodiversité et citoyenneté

Objectifs pédagogiques : continuer à entretenir le carré de jardin en place - mettre en place un composteur (en lien avec la cantine) - travailler ensemble/coopérer sur un projet pérenne - être sensibilisé au développement durable et à l'écologie

Activités prévues dans les années à venir (liste non exhaustive) :

- Participation des classes à la semaine du jardinage
- semis divers
- compostage et sensibilisation sur le compostage (en lien avec les Francas notamment)
- présentation du projet aux parents (blog, fête...)
- sorties autour du jardin : Saline Arc et Senans classes de PS-MS, maisons comtoises (GS-CP), maison de la nature, le petit colporteur, fabrica sciences...
- intervention en classe de professionnels
- visites et récoltes au verger de BONNAY (travail sur le végétal)
- éducation au développement durable (gestion des déchets, gestion de l'eau, respect de l'environnement...)
- récolte des fruits ou de graines issus de nos plantations

Réflexion (de l'équipe éducative) sur l'emplacement et la surface du jardin à Bonnay :

Côté portail vert, situé vers le robinet d'eau et exposé sud-ouest

Trois carrés de 1 m sur 4 m

Composteur à proximité (vers la bibliothèque ? utilisable par les personnes qui entretiennent les fleurs vers la bibliothèque)

Financements à prévoir pour le projet :

Arrosoirs 3 L	8,50 l'unité
Bacs à compost sur 2 sites - à voir avec Trivial compost ? (sybert)	Fabriqué à partir de palettes - gratuit ou presque ! 105 avec Sybert
Interventions (5) sur le temps de la cantine ?	1050 (pour un site) sur temps cantine
Outils divers pour les élèves et pour les adultes	
Graines à semer	
3 carrés potager de 1m sur 4m	À partir de palettes - gratuit !
Paires de bottes de taille variées	10 /paires
Meuble extérieur pour les bottes	
Récupérateur(s) d'eau	Entre 100 et 200
Bus pour sorties (semaine du jardinage ou autres ateliers)	Environ 180 pour un bus sur Besançon

Aide à la réalisation :

Municipalités - syndicat scolaire	mise en place des carrés, financement, s'occuper des composteurs (retourner périodiquement), retourner la terre ? (si non faisable par les enfants ?), arrosage durant l'été
APE/parents d'élèves	Dons de graines pour les semis, dons d'outils de jardinage, aide pour l'entretien avec les enfants, arrosage durant les vacances, financement
Francas	Compostage (cantine) ; entretien durant l'été du carré de Vieilley
Jardinerie, lycées agricoles, structures d'accueil des scolaires	Ateliers ou interventions à l'école
Retraités des communes	Aide pour l'entretien des carrés avec les enfants ou durant les vacances
Conseillers pédagogiques	Conseils pour obtenir des subventions ou interventions pertinentes en classe